



LA BALLADE SAUVAGE DES PASSEURS DE LIENS OU PEUT-ON SE DIRE DU "COMMUNAUTAIRE" ET FIER DE L'ÊTRE ?

*Zeus nous a fait un dur destin, afin que nous
soyons plus tard chantés par les hommes à
venir.*

Homère, L'Iliade, VI, 357-358

Il s'approche. Il porte le complet élimé
d'un ambassadeur de pacotille. Il me
prend à la gorge et me balance, sous
une tonne de bruyantes civilités, son
colonial mépris des indigènes du com-
munautaire. En ce jour d'inauguration,
l'homme, agitant tel un droit de servage
ses 25 ans d'appartenance à la toute
puissante troisième ligne de soins en
santé mentale, n'apprécie guère ma pré-
sence. Le corps ne ment pas.

Qu'ai-je fait pour mériter le courroux de
l'honnête homme ? En bon pestiféré, j'é-

coute les doléances du collègue qui se
résumait à ceci : 1) même si j'étais de
l'autre côté de la barrière, 2) j'ai tout fait
afin d'aider à augmenter les budgets du
communautaire, 3) bande d'ingrats,
vous ne l'avez jamais reconnu à sa juste
valeur, 4) vous chiez encore!!

Pour paraphraser un célèbre entraîneur,
le président de la Chambre de commer-
ce de Montréal lui non plus n'y est pas
allé de sa main morte dans le dos du
communautaire! En effet, en mai der-
nier, il a qualifié de chialeurs profes-
sionnels les porte-parole du communau-
taire qui s'opposaient à la mise en place
d'un casino à Pointe St-Charles.

Souventes fois, dans la foulée de l'adop-

tion de la Loi 25, des projets cliniques, dans la valse des guichets uniques, des guichets d'accès, des modules d'évaluation liaison, des projets intersectoriels ou du salmigondis des trajectoires de services et de la transformation des CLSC en CSSS, j'ai senti que je brisais le miroir d'une belle unanimité. À chaque fois que l'on parle de sous-financement des ressources communautaires en santé mentale à Québec, malgré l'efficacité de celles-ci¹, il y a de l'insécurité, de la peur et de l'agrippement qui se manifestent, en particulier chez mes collègues du réseau. Tout ce qui est géré par la peur produit des réponses stéréotypées, répétitives, qu'on ne maîtrise pas. Si le réseau institutionnel n'a pas confiance au communautaire, ce que nous lui apportons va le



menacer. Comme le professeur Philippe Jeammet l'a démontré lors d'une conférence donnée au 4e Congrès international de la francophonie en prévention du suicide tenu du 28 mai au 2 juin dernier à Montréal « la dernière ressource du narcissisme blessé, à l'instar de la personne en trauma, repose sur la destruction ». Selon lui « détruire, c'est la créativité du pauvre ». Peut-être que comme le dit Kundera dans son livre *L'incroyable légèreté de l'être* : au royaume du kitch totalitaire les réponses sont toutes données d'avance!! À chaque fois que nous questionnons la cohérence du réseau local au regard des principes directeurs du rétablissement, les esprits s'échauffent! À chaque fois que de bon droit nous démontrons le caractère innovateur de nos pratiques et

assistons à leur récupération par des ressources institutionnelles, il faut baisser les yeux, encaisser le coup de pied au...! Je ne connais pas beaucoup de pays où l'innovation peut vous nuire, vous rendre douteux aux yeux des autorités... Et surtout, il ne faut pas parler d'argent, les enfants : pipi, caca, défendu!

Mes interventions dans d'aussi nobles enceintes trahissent-elles des blessures narcissiques? N'ais-je pas été assez applaudi quand j'étais petit? L'astre obscur du désamour me menace-t-il? Bien sûr. J'ai besoin, comme toute personne, de me nourrir des autres pour être moi, pour me construire une identité; mais, paradoxalement, pour être soi il faut être différent des autres. Or cette reconnaissance dont j'ai besoin peut devenir ce qui me menace si ce besoin n'est pas comblé. Et ce mouvement paradoxal s'applique tant à l'individu qu'au réseau communautaire. J'introduis ici la notion

d'identité communautaire ou la notion du moi social communautaire. Du fait d'une reconnaissance timorée ou tiède de l'État à notre endroit, il y a blessure, trauma pourrait-on dire, nous vivons avec une image dégradée de nous-mêmes, un faux soi qui altère la constitution de notre identité.

Je prends très au sérieux mon devoir de parole parce je pense qu'il est tentant, pour certains, de faire taire la parole du communautaire, *de l'autrement*. On veut l'encarcanner, la rendre joliment acceptable par le biais d'ententes de services? Peut-être? Vaut-il mieux afficher un doute lucide plutôt qu'un jovialisme populationnel ?

Les gens du réseau communautaire et certains du réseau institutionnel n'osent pas parler ni s'opposer directement au discours institutionnel, parce qu'ils ont peur. L'émergence du néo-libéralisme et le fait que les mieux nantis doivent se protéger des écarts que produisent les

exclus tendent à exacerber les rapports de force entre l'entreprise privée et les organismes communautaires de même qu'entre l'État et les organismes communautaires. Heureusement qu'il y en a quelques-uns qui parlent et qui persistent, bordel! En plus d'avoir des difficultés à accéder aux lieux de décision et de partage du pouvoir en première ligne, le communautaire en santé mentale souffre d'un sérieux problème de relève. Il se trouve que ma génération n'a pas suffisamment investi dans la formation des plus jeunes outre le fait que les 20-25 ans, ou ce que les spécialistes des ressources humaines appellent la génération « Y », ne semblent pas enclins à défendre les causes sociales ou les projets de société.

Je ne veux pas devenir un koala socio-sanitaire, une bête en cage, appartenir à une espèce en voie de disparition. Je m'identifie depuis 25 ans au communautaire et je suis fier d'en être, même si

j'ai l'impression, (à tort sûrement!), que mon droit de parole et d'intervention me frustre d'un revenu de 30 % de moins par année pour des responsabilités comparables dans le réseau. Quant au fonds de pension et ben n'en parlons plus! Sommes-nous devenus les Mexicains du système de santé mentale québécois? Sommes-nous masochistes? Non ! Passionnés? Oui! Passionnés de l'espace de liberté et de créativité qu'offre le communautaire, passionnés de l'analyse réflexive (ô combien éreintante) sur nos pratiques! Je me sens justifié d'exister à titre de représentant des pratiques communautaires, de par le sens de mon engagement communautaire, car je ne peux me dissocier de l'altérité, de cette relation essentielle entre ce que je suis, mon moi interne, et l'Autre (la société). Au Québec, il y a et il y a eu beaucoup de monde comme ça!!!

Ne pourrions-nous pas oser, oser une première ligne qui fait face, qui a

confiance en ce que l'Autre apporte, une première ligne qui crée, une première ligne audacieuse et réceptive, centrée sur le rétablissement, faite de nous tous, organismes communautaires et CSSS.

Je suis heureux de la p'tite bière prise le vendredi en fin d'après-midi avec les collègues, mais fatigué de la récupération de nos pratiques par l'État auprès de qui il faut parfois nous justifier d'avoir été les pionniers de celles-ci. Heureux, mais fatigué d'une perception répandue dans le réseau institutionnel (et même dans le réseau communautaire) que l'*alternative* rime avec pauvreté.

Mes collègues de Pech, que Steve Paquet, professionnel de recherche au CSSS de la Vieille-Capitale et auteur d'une étude exploratoire récente sur le soutien communautaire de Pech² qualifie de *passeurs de liens*, de *moteurs* du rétablissement pour les utilisateurs de services, représentent pour moi une puissante source de motivation à continuer.

Je suis ému de la solidarité fraternelle et humaine de mes collègues de Pech qui, par exemple, suite au décès d'une utilisatrice de services, étalent et trient dans tout le bureau, dans une dignité et une tristesse contenues, les douze sacs de vêtements de 20 litres qui contiennent le souvenir d'une vie, afin de dépanner d'autres utilisatrices. C'est ça la ballade sauvage des « passeurs de liens » et je suis fier de vivre parmi eux.

Benoît Côté

Directeur général de Pech

1. Une étude diagnostique réalisée par le Regroupement des ressources non institutionnelles en santé mentale de Québec en 2003 démontre que le réseau communautaire donne des services à 14 000 personnes alors que l'ensemble des CLSC touche 7 000 personnes présentant une problématique de santé mentale. De plus, l'écart salarial entre le réseau communautaire et le réseau institutionnel varie de 45 à 54 %.

2. Paquet, Steve, 2006, *Projet d'évaluation du programme de soutien communautaire de Pech*, p. 27.